

Bonnes vacances !

Chères enseignantes,
Chers enseignants,

Que quelques jours avant la fin des classes et qui dit fin des classes dit correction d'épreuves, activités diverses, sorties avec les élèves, classement, etc. Bref, du boulot vous attend encore et encore, chers enseignantes et enseignants, qui êtes là pour vos élèves et qui portez l'éducation à bout de bras. Il ne reste que quelques jours avant les vacances estivales éminemment bien méritées.

Nous vous souhaitons donc de douces et bonnes vacances. Profitez, décrochez, bougez, lisez, jouez avec vos proches. Nous en avons besoin, grand besoin, parce que l'automne sera tout aussi chaud en mobilisation et en moyens de pression.

Bon été !

Le conseil d'administration et l'équipe syndicale,

Natacha Blanchet

Présidente
natacha.blanchet@segp.ca



Merci de votre confiance

Je tiens sincèrement à vous remercier du fond du cœur de m'accorder votre confiance pour un troisième mandat à la présidence du Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ).

Ce sera donc avec rigueur et avec tout mon cœur que je serai là pour vous, enseignantes et enseignants du Syndicat. Je vous représenterai et vous défendrai avec conviction et expérience.

Merci d'être là chères enseignantes et chers enseignants du Grand Portage !

Natacha Blanchet

Présidente
natacha.blanchet@segp.ca

Fermeture du bureau pour la période estivale

Veuillez prendre note que le bureau du SEGP (CSQ) sera fermé pendant la période estivale, et ce, du 30 juin au 10 août 2023 inclusivement.

Nous vous souhaitons un très bel été!

Votre équipe syndicale

Pour ne rien manquer!

Si vous ne recevez pas les communications du Syndicat, veuillez nous écrire pour que l'on vous ajoute à notre liste d'envois ou pour que l'on mette à jour votre adresse courriel à segp@segp.ca.

Manifestation à Québec le 10 juin 2023

Ce sont environ 75 enseignantes et enseignants du SEGP (CSQ) qui étaient à Québec le samedi 10 juin 2023 afin de participer à la manifestation organisée par la Fédération des syndicats de l'enseignement du Québec (FSE-CSQ) visant à réclamer un allègement de la tâche.

« Alléger la tâche avant qu'on lâche ! »

Dans le cadre de cette manifestation d'envergure, ce sont près de 5 000 membres du personnel enseignant des 34 syndicats affiliés à la FSE-CSQ qui ont marché du Musée national des beaux-arts du Québec jusqu'à l'Assemblée nationale.

Une tâche lourde et complexe

Le personnel enseignant constate, depuis plusieurs années, une complexification ainsi qu'un alourdissement de sa tâche. L'intégration des élèves en difficulté, l'augmentation du nombre d'élèves à franciser, l'école fourre-tout comme solution à tous les problèmes de la société et la multiplication du nombre de plans d'intervention sont autant de facteurs qui représentent un fardeau supplémentaire qui affecte à la fois l'attraction et la rétention des enseignantes et enseignants. « On n'y arrive tout simplement plus ! La tâche déborde souvent à

la maison, les soirs et les fins de semaine, sans que ça soit reconnu, mais dès qu'on pose le pied dans l'école, l'employeur nous surcharge au point où on perd de vue l'essentiel : l'enseignement. La négo est l'occasion d'améliorer les conditions d'enseignement avant qu'il ne soit trop tard et que les profs ne décrochent ! Les enseignantes et enseignants ont besoin d'air et de temps. Travaillons ensemble à trouver des solutions afin que tout le monde en sorte gagnant ! », estime Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ.

Les 5 000 enseignantes et enseignants présents devant l'Assemblée nationale ont porté la voix de toute la profession en affirmant à l'unisson qu'il faut « alléger la tâche avant qu'on lâche ! ». Cette manifestation est donc le coup d'envoi de l'intensification de nos moyens de pression. **Un prochain rendez-vous, cette fois en Front commun, aura lieu le 23 septembre prochain à Montréal.** De tout temps, la force du nombre a toujours eu un impact sur la négociation. Un gros merci à celles et ceux qui ont pris de leur temps pour manifester ce samedi. Solidarité !

Natacha Blanchet

Présidente

natacha.blanchet@segp.ca




est là.
NÉGO 2023



Vacance au conseil d'administration du SEGP (CSQ)

Secteur de la formation professionnelle 2023-2024

À la suite du départ à la retraite cette année de Pierre Michaud, représentant du secteur de la formation professionnelle au conseil d'administration, nous vous informons que le siège de représentante ou représentant pour le **secteur de la formation professionnelle** sera vacant pour la prochaine année scolaire. Selon l'article 43 des Statuts et règlements du SEGP (CSQ), toute vacance au sein du conseil d'administration sera pourvue par celui-ci.

Donc, si vous enseignez dans ce secteur et que vous avez de l'intérêt à vous impliquer au sein de votre Syndicat, veuillez nous en informer et nous vous ferons parvenir le bulletin de mise en candidature.

Nous profitons de l'occasion pour remercier Pierre Michaud pour son implication au sein du SEGP (CSQ). Nous lui souhaitons une belle retraite et au plaisir de collaborer avec vous.

Natacha Blanchet
Présidente

natacha.blanchet@segp.ca

Nomination de la personne déléguée d'école ou de centre pour 2023-2024

Les formulaires pour la nomination de la personne déléguée ont été adressés récemment dans toutes les écoles et centres, et ce, pour la nouvelle année scolaire. Tous les renseignements quant au rôle et à la libération pour la personne déléguée y sont également inclus.

La personne déléguée est **la référence** à l'école pour les consultations avec la direction d'école. Elle est la leader de son équipe en ce qui a trait aux réflexions apportées par la direction ou par le centre de services scolaire. La personne déléguée joue le rôle de **courroie de transmission** entre les paliers : école, syndicat local, centre de services scolaire, Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) et le Ministère.

Rôle de la personne déléguée :

- Leadership en lien avec les encadrements de la Loi sur l'instruction publique (LIP) et les ententes locales ;
- Soutien à l'élaboration de propositions telles que les normes et modalités, les règles de classement des élèves avec l'équipe enseignante ;
- Soutien dans les consultations en lien avec la répartition des tâches, les cinq journées pédagogiques flottantes, la règle de conduite des élèves et de sécurité, le contrôle des retards et absences, le système de dépannage, les activités étudiantes, etc.

La personne déléguée est au **cœur** des 1 300 personnes enseignantes au sein de notre Syndicat et fait partie des 83 000 enseignantes et enseignants qui composent notre Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE).

Donc, vous avez du leadership, vous aimez être informés, vous prenez la parole auprès de votre équipe-école ou centre, vous seriez donc une excellente personne déléguée!

C'est ensemble, toutes les déléguées et tous les délégués des 90 écoles et centres du territoire, que nous serons plus forts, mieux entendus et plus représentatifs auprès des différents paliers décisionnels.

Vous n'avez pas de déléguée ou de délégué au sein de votre école? Contactez-nous pour joindre notre équipe syndicale.

Si vous avez besoin d'information additionnelle, n'hésitez pas à vous informer.

Natacha Blanchet
Présidente

natacha.blanchet@segp.ca

La tâche annualisée et le processus de consultation (première partie : la consultation collective)

Lors de la prochaine année scolaire, nous vivons une deuxième année de la nouvelle tâche enseignante annualisée. Il est important de bien s’y préparer dès cette année afin d’éviter certaines problématiques qui ont été vécues en 2022-2023.

Comme il a déjà été mentionné, deux étapes de consultation sont préalables à l’établissement de la tâche annuelle de l’enseignante ou l’enseignant par la direction de l’école : la **consultation collective** et la **consultation individuelle** (à venir après la rentrée scolaire).

La consultation collective

La consultation collective doit s’organiser avant la fin de la présente année scolaire. En réalisant une compilation formelle avant l’été, une équipe-école s’assure d’établir un portrait juste de la charge de travail accomplie, indépendamment du changement de personnel pour la prochaine année scolaire.

Nous vous invitons donc à comptabiliser les différents aspects de vos tâches que vous avez réalisées cette année et de les mettre en commun avec votre équipe-école.

Par exemple :

- ATE pédagogiques : récupérations, surveillances, heures supplémentaires pour élèves avec plan d’intervention (PI), tutorat, encadrement (toutes rencontres d’élèves en dehors du temps de classe), etc.

- ATE parascolaires : sorties avec des élèves, activités sur l’heure du midi ou après l’école, tournois sportifs, etc.
- ATP générales (sans présence élèves) : comités liés à la vie de l’école, élaboration et révision des PI, rencontres de concertation, temps de préparation des sorties éducatives ou activités parascolaires, etc.

Bien entendu, **nous savons que de comptabiliser les heures travaillées dans chaque activité peut s’avérer un exercice fastidieux, mais c’est la seule façon de faire reconnaître le temps réellement travaillé qui dépasse trop souvent le cadre normal de la tâche.**

Il est aussi important que l’organisme de participation des enseignantes et enseignants soit préparé en vue de sa consultation par la direction d’école [l’assemblée générale peut se substituer au comité consultatif école (CCÉ) en l’absence de ce dernier dans une école].

Il est impératif de faire respecter les modalités de consultation pour la confection des tâches annualisées.

N’hésitez pas à nous faire part de situations qui ne respecteraient pas les encadrements prévus par notre convention collective.

François Dupont

Conseiller en relations du travail
francois.dupont@segp.ca



Les congés spéciaux : le déménagement

Avec l’arrivée de l’été, les traditionnels déménagements de la fin du mois de juin vont bientôt se mettre en branle ! Dans la liste des congés spéciaux encadrés par la convention collective nationale (article 5-14.02), on retrouve une journée de congé pouvant être utilisée dans le cadre d’un déménagement.

E) Le changement de domicile autre que celui prévu à l’article 5-3.00 : le jour du déménagement; cependant, une enseignante ou un enseignant n’a pas droit, de ce chef, à plus d’un jour de congé par année.

Il est important de comprendre que cette journée de congé doit être prise pour le jour du déménagement même et que votre Centre de services scolaire peut demander des pièces justificatives prouvant la date exacte. Un déménagement le 1^{er} juillet, par exemple, ne peut pas amener un congé le 29 juin. Et si vous déménagez, n’oubliez pas d’aviser votre Syndicat. Un lien est disponible sur notre site Internet www.segp.ca.

Aussi, si vous vivez des situations problématiques avec l’application de cette clause, n’hésitez pas à contacter votre équipe syndicale !

François Dupont

Conseiller en relations du travail
francois.dupont@segp.ca

Rappel – Dates des bassins des Centres de services scolaires 2023-2024

Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

Bassin	Date	Heure	Lieu
Bassin des mutations volontaires	27 juin	16 h 30	École secondaire de Rivière-du-Loup, salle Hélène-Dubé
Bassin des postes résiduels (statut précaire)	16 août 2023	9 h	École secondaire de Rivière-du-Loup, salle Hélène-Dubé

Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

Bassin	Date	Heure	Lieu
Bassin d'affectation des temps partiels	15 août 2023	10 h	Salle des commissaires

Dépôt d'une demande à l'assurance-emploi

Avec l'année scolaire qui s'achève, plusieurs personnes se retrouveront en fin d'emploi. Vous pourriez avoir droit à des prestations d'assurance-emploi.

À noter que les règles d'admissibilité à l'assurance-emploi pour l'été 2023 ont changé. Au Bas-Saint-Laurent, pour la période du 11 juin au 8 juillet 2023, le taux de chômage est de 4,3 %, ce qui signifie qu'il vous faudra maintenant un minimum d'heures assurables de 700 heures.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le document utilisé lors de la formation du 12 juin 2023 qui se retrouve sur notre site Internet :

<https://segp.ca/Dossiers/Assurance-emploi>.

Marcella Dubé

Conseillère en relations du travail
marcella.dube@segp.ca



Programme reconnaissance

Membre d'une classe à part



50 000 \$ pour vous mettre en lumière!

Vous travaillez activement dans le milieu scolaire ou de la petite enfance, étudiez dans ces domaines ou en êtes retraité.e? Ce programme s'adresse à vous...

À gagner : 40 prix de 1 000 \$ et 20 prix de 500 \$

Participez d'ici le 17 novembre 2023.

Inscription et règlement : caisseeducation.ca/reconnaissance



* Certaines conditions s'appliquent.

Bref coup d'œil des activités du SEGP (CSQ) 2022-2023

Visite du personnel enseignant dans les écoles suivantes

<ul style="list-style-type: none"> - École Beaucourt - École de la Marguerite - École de la Pruchière - École de Saint-Modeste - École des Jolis-Vents - École Hudon-Ferland - École Joly 	<ul style="list-style-type: none"> - École Plein-Soleil - Écoles La Croisée I et II - École Notre-Dame-du-Portage - École polyvalente La Pocatière - École secondaire de Cabano - École secondaire de Dégelis - École secondaire du Transcontinental 	<ul style="list-style-type: none"> - École secondaire de Trois-Pistoles - Visite des centres de formation professionnelle et de l'éducation des adultes avec les responsables de secteurs - Visite des écoles avec la responsable locale du FTQ
--	---	--

Visibilité

<ul style="list-style-type: none"> - Publications régulières de communiqués de presse dans les médias écrits et électroniques - Réalisation d'entrevues avec les médias régionaux en ce qui a trait aux sujets d'actualité en éducation 	<ul style="list-style-type: none"> - Publications régulières sur Facebook et Instagram - Publications sur le groupe fermé Facebook par le comité des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Reportage, infolettres - Semaine des enseignant(e)s - Session régionale ACTES - Soirée de la relève syndicale - Soirée hommage aux retraité(e)s
---	---	---

Dossiers

Formations offertes

Avancées au bureau du SEGP (CSQ)

<ul style="list-style-type: none"> - Concours <i>Ma plus belle histoire</i> - Élections à la présidence et à la trésorerie au conseil d'administration - Programme de bourses <i>Maman va à l'école</i> - Relations du travail et toute autre demande reliée aux conditions de travail des enseignant(e)s 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurance-emploi pour le personnel enseignant à statut précaire - Conférence sur les enjeux de la campagne électorale 2022 - Conférence sur la violence conjugale avec l'Autre-Toit du KRTB - Droits parentaux - Nouveaux délégué(e)s - Prise de parole - Tâche annualisée—secteur des jeunes - <i>Tout cela n'est pas dans ta tête</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Invitation de la relève syndicale aux rencontres du CRD - Tenue des assemblées de secteur : <ul style="list-style-type: none"> - Préscolaire - Secondaire (CSSFL) - Adaptation scolaire - Spécialistes et orthopédagogues - Tournée des centres de services scolaires de l'éducation des adultes - Tournée des centres de formation professionnelle
---	--	---

Comités du SEGP (CSQ)

Centres de services scolaires

Négociation nationale

<ul style="list-style-type: none"> - ACTES - Condition des femmes - Jeunes - Élection - Finances (FRS) - Sociopolitique - Statuts et règlements 	<ul style="list-style-type: none"> - Début de la négociation de l'entente locale avec le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs - Organisation de la formation conjointe CSSFL-SEGP-FSE-CSQ 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités de mobilisation devant les bureaux de la députée de Rivière-du-Loup - Action de visibilité sur la composition de la classe en mai devant les bureaux des Centres de services scolaires - Organisation d'une activité de mobilisation en Front commun à Québec le 10 juin 2023
--	--	---

Comités de travail du SEGP (CSQ)

Consolidation et développement

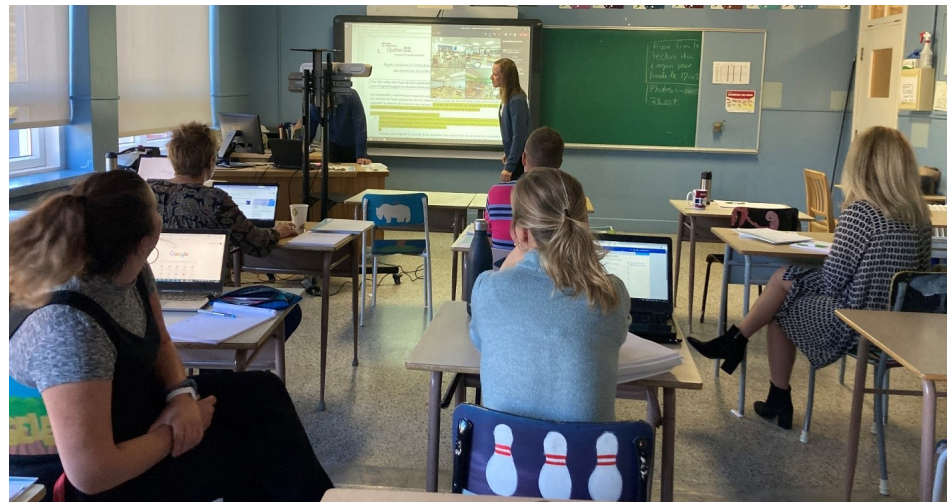
Enquêtes et sondages

<ul style="list-style-type: none"> - Comités de négociation des ententes locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'action terrain réalisé en collaboration avec la FSE-CSQ - 4 à 7 organisés sur le territoire lors de la Semaine des enseignant(e)s 	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs sondages sont réalisés auprès des enseignant(e)s en vue de faire avancer les dossiers
---	---	---



Soirée hommage aux retraité(e)s le 2 juin 2023.

Formation conjointe CSSFL-FSE-SEGP-CSQ, le 3 octobre 2022.



Action composition de la classe devant les bureaux du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, le 19 mai 2023.

Final

Une chose peut être qualifiée de *finale* lorsqu'elle est à la fin, qu'elle sert de fin. C'est le cas du *point final* d'une phrase, de la *note finale* d'un air, des *examens finaux* (ou *finals*) qui mettent un terme à une session.

Par contre, employer l'adjectif *final* comme synonyme de *définitif*, *dernier*, *sans appel* est critiqué. Voyons comment y remédier.

Il s'agit d'une décision **sans appel**. (et non : d'une décision *finale*)

J'ai besoin d'une copie du jugement **irrévocable**. (et non : du jugement *final*)

Elle me donnera demain une réponse **définitive**. (et non : une réponse *finale*)

La version **définitive** de ce rapport se fait toujours attendre. (et non : la version *finale*)

C'était son **dernier** avertissement. (et non : son avertissement *final*)

L'objectif **ultime** est de renforcer l'esprit d'équipe. (et non : l'objectif *final*)

Saviez-vous que... ?

Il est aussi préférable de remplacer l'expression *au final*, même si elle est très répandue, car elle est considérée comme grammaticalement fautive. Pour ce faire, on nous suggère : *finalement*, *en dernier lieu*, *en fin de compte*, *au bout du compte*, *en définitive*, *en somme*, *pour terminer*, *en dernière analyse*.

Source : Martine Lauzon, réviseure, CSQ

DANS CE BULLETIN

Bonnes vacances !	1
Merci de votre confiance	1
Fermeture du bureau pendant la période estivale	1
Manifestation à Québec le 10 juin 2023	2
Vacance au conseil d'administration du SEGP (CSQ)	3
La tâche annualisée et le processus de consultation (première partie : la consultation collective)	4
Les congés spéciaux : le déménagement	4
Dépôt d'une demande à l'assurance-emploi	5
Rappel—Dates des bassins des Centres de services scolaires	5
Bref coup d'œil des activités du SEGP (CSQ) 2022-2023	6
La capsule linguistique	8
Nomination pour le secteur primaire CSSKR	8

Nomination au secteur primaire—CSSKR

À la suite de l'appel de candidatures fait en avril dernier dans ce bulletin, nous avons le plaisir de vous annoncer que le conseil d'administration du SEGP (CSQ) a procédé à la nomination de **Anne Coosemans** à titre de représentante au **secteur primaire pour le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup**.

Félicitations à Anne et merci de ton implication à titre de relève syndicale.



Natacha Blanchet

Présidente
natacha.blanchet@segp.ca